

Varia

LA LOGIQUE DE CONSTRUCTION DES ACTANTS NON PHYSIQUES DANS LE RÉCIT SPORTIF

Paris et Pékin au moment de l'attribution
des Jeux olympiques de 2008

Guillaume Erckert¹

L'analyse du récit sportif, et principalement celui de l'événement sportif, demeure un champ d'étude à développer, du moins dans les travaux francophones (Derèze 1992), mais dont l'intérêt scientifique reste certain. En suivant Vigarello (1987) nous pouvons affirmer de façon idéal-typique que le modèle structural du récit sportif compétitif varie peu. Il narre toujours l'histoire d'un événement, le plus souvent une compétition, dont il décrit le déroulement d'une transformation d'un état A, la situation initiale, en un état A', la situation finale, et dans laquelle l'incertitude du résultat intrigue. Il comporte toujours une succession temporelle, les différentes étapes essentielles de la poursuite logique vers le dénouement. Une dimension spatiale qui décrit les lieux dans lesquels eut lieu l'événement. Et enfin des personnages, le plus souvent des héros ou des déçus. Dans ces considérations, les personnages du récit sportif compétitif² prennent une « essence

1 Doctorant, moniteur allocataire en STAPS. Equipe de recherche en sciences sociales du sport, (EA. 1342), Université de Strasbourg..

2 Sur le modèle actantiel du récit sportif compétitif, voire : Song, C. M.

Recherches en communication, n° 30 (2008).

psychologique » (Barthes 1966 : 16). Ils sont des personnes humaines, des individus pensants, des sportifs agissants, « des êtres pleinement constitués ». Ils sont, comme le résume Barthes, des « personnages-personnes ». En les distinguant des objets, en leur accordant la possibilité d'accomplir des actions, ces personnages du récit sportif acquièrent une dimension anthropologique. Or, si l'on se penche sur la structure du récit d'un événement¹ non-compétitif comme l'attribution des jeux Olympiques de 2008, reconnaissons que les « personnages » ne sont pas des êtres humains mais des villes. Ils ne sont pas ces personnages-personnes mais des espaces sociaux. Le récit de presse sur l'attribution des jeux Olympiques ne met donc pas en scène des sportifs rationnels et actifs mais des entités sociales, et doit donc être interrogé au regard des conceptions et de la mise en scène de tels personnages. Comment le récit d'un événement sportif avec de tels « personnages » se met-il en place ? Comment sont-ils représentés ? Comment enfin, s'articulent les couples héros-opposant dans un modèle actantiel ?

C'est cet ensemble de question que l'article envisage en examinant le récit de trois journaux de presse écrite quotidienne française (*Le Monde*, *Le Figaro* et *L'Humanité*). Les journaux ont été sélectionnés pour leur qualité en étant classés dans la catégorie « presse nationale d'information générale et politique » par l'INSEE. Ce choix, de constituer un corpus exemplaire mais non exhaustif², s'explique par la volonté de comparer les récits de journaux diversement positionnés sur le

(2003). *Rôles et parcours actantiels dans les sports collectifs : le cas du football. Contribution à une sémiotique des pratiques sportives*, Dissertation doctorale, Département de science du langage. Disponible à : <http://www.unilim.fr/theses/2003/lettres/2003limo0003/these.html>.

- 1 La définition de « l'événement » est toujours un exercice périlleux et difficile. Toutefois, si l'on s'accorde avec Patrick Champagne pour dire que l'événement est « la mobilisation des médias autour de quelque chose qu'ils s'accordent, pour un certain temps, à considérer comme tel » (Champagne 1993 : 65) et « qu'il peut même être un événement à venir » (Champagne 2000 : 406), alors l'attribution des jeux Olympiques, au regard de ces deux critères, est à considérer comme un événement.
- 2 « Le corpus n'est donc jamais que partiel, écrivait Greimas, et ce serait renoncer à la description que de chercher à assimiler, sans plus, l'idée de sa représentativité à celle de la totalité de la manifestation » (Greimas 1986 : 143). La recherche de l'exhaustivité « produit des ravages » selon l'auteur et n'est pas nécessaire si l'on s'appuie sur des éléments qui permettent la représentativité du corpus. Notre volonté de constituer un corpus représentatif de la presse écrite quotidienne généraliste et nationale nous poussa à l'articuler sur la ligne politique comme variable pertinente.

spectre politique, afin d'avoir une certaine représentativité de la presse quotidienne nationale. L'enquête repose sur un corpus constitué de 177 articles publiés dans les 3 quotidiens¹. Tous, sans distinction de taille, de genre, ou de classement dans les rubriques, ont fait l'objet d'une analyse de contenu (Bardin 1993). Le récit à été analysé dans la totalité du processus de l'événement, c'est-à-dire entre le 25 novembre 1998 et le 21 mai 2002. Ce choix de bornes temporelles s'explique ainsi. La borne antérieure, le 25 novembre 2008, marque le début du récit médiatique sur l'occurrence avec le lancement officiel de la première candidature. La borne postérieure, le 21 mai 2002 marque la fin des récits sur l'attribution de l'événement 2008 avec l'annonce de candidature de Paris pour les Jeux olympiques de 2012.

Dans la lignée des travaux de sociologie phénoménologique et de sémiotique structurale², nous cherchons comment ces personnages particuliers du récit médiatique sur le sport sont construits (les villes candidates, et principalement celles de Paris et Pékin) et comment une « figure » particulière, celle de l'espace de l'action (la nation) s'instaure comme élément narratif, constitutif de ces personnages. La conception phénoménologique nous permet de les appréhender, d'analyser le modelage d'une entité non-physique, non-identifiable dans l'interaction et éloignée de la perception directe du narrateur et du lecteur. Autrement dit, elle permet de comprendre comment s'appréhende des dimensions non-anthropologiques (Mead 1997) et comment la subjectivité de l'auteur les représente (Schütz 1967). Par ailleurs, l'approche structurale du récit constitue un levier théorique non négligeable car il permet d'étudier l'action, le rôle et la définition de tels « personnages » dans la progression et l'évolution du récit (Bremond 1973), tout en examinant leur modification et qualification. Le combinant de ces deux approches permet de comprendre, nous semble-t-il, comment des personnages non-humains s'établissent, par les qualificatifs et les définitions proposés, sur des perspectives narratologiques et des catégories d'interprétation, dans le récit d'un événement sportif non-compétitif.

1 *Le Monde* n°69 ; *Le Figaro* n°63 et *L'Humanité* n°45.

2 Un rapprochement entre ces deux courants théoriques fut déjà esquissé par Alex Mucchielli (1983 : 79 - 127) pour tenter d'analyser les contes et les récits imaginaires.

Les fondements du récit et des personnages

Selon la « logique du récit » (Brémond 1973), c'est dans la situation initiale que s'opèrent l'annonce et la présentation des personnages. Leur définition et caractéristique intervenant par la suite. Les premiers articles consacrés à l'événement permettent de décrire leur nature, de les dénombrer et de les hiérarchiser. De ce point de vue, le récit ne diverge guère des récits sportifs compétitifs. Dès le 10 décembre 1998, deux jours après l'officialisation de la candidature parisienne par Jacques Chirac, *Le Monde* (10 décembre 1998) assurait déjà qu'elle « sera en concurrence avec Pékin, Kuala Lumpur, Osaka, Séville, Istanbul, Toronto et Buenos Aires » pour remporter l'organisation de l'événement. Dans cette présentation, les personnages apparaissent comme des syntagmes nominaux, des noms propres, ceux des villes, qui font figure d'entité, sans faire l'apport d'éléments supplémentaires les présentant. Circonscrits de toute définition cognitive, non-anthropomorphes et non caractérisés, les personnages du récit de l'attribution des jeux Olympiques de 2008 sont les sept villes candidates. En ce sens ils représentent un segment de l'univers spatial du récit. Autour d'eux s'établit une hiérarchie essentielle dans l'organisation de la structure du récit. S'il compte initialement sept personnages, sa structure narrative est réduite à deux actants¹ principaux, les cinq autres étant secondaires. Ces deux actants sont la ville de Paris, portée par un sentiment national qui caractérise les discours de presse lors des grands rendez-vous sportifs (Rowe 2006), et celle de Pékin, qui bénéficie des considérations géopolitiques, d'un lobbying puissant et du soutien de Samaranch. « *Paris et Pékin pour des raisons géopolitiques apparaissent comme*

1 Greimas a toujours refusé d'appréhender le personnage de récit comme seule entité physique sans voir qu'il pouvait prendre des formes non humaines et même métaphysiques. En effet, les sujets ne sont pas nécessairement des personnages individuels, mais peuvent prendre la forme d'animaux, de choses, de notions abstraites, ou même d'entités collectives. Dans notre cas, les sujets sont des villes, donc des entités collectives, et c'est pourquoi nous parlerons « d'actant » plutôt que de « personnage » pour les désigner. Car, « le terme d'actant remplace avantageusement, surtout en sémiotique littéraire, les termes de personnage, mais aussi celui de « dramatis persona » (V. Propp), car il recouvre non seulement les êtres humains, mais aussi les animaux, les objets, ou les concepts » (Greimas A-J., & Courtes J., 1993 : 3). Les actants sont des fonctions sémantiques « vides » qui ne peuvent être analysées qu'à l'examen de la composante narrative et de sa structure au sein de laquelle ils quittent leur forme abstraite pour devenir des acteurs capables d'agir.

les favoris », peut-on alors lire dans les colonnes du *Figaro* (17 janvier 2001). La place des deux actants principaux permet, comme le soulignaient Philippe Hamon et Vincent Jouve (Hamon cité par Jouve 1995 : 250), d'organiser « l'espace interne de l'œuvre en hiérarchisant la population de ses personnages ».

En organisation sa structure autour des villes de Paris et Pékin, le récit opte pour un procès narratif qui articule une opposition entre les deux actants principaux. Un tel procès esquisse les contours d'un « modèle actantiel » (Greimas 1986 : 172-191) qui, forgé dans le récit littéraire (Todorov 1966), est fréquemment employé dans les récits journalistiques sur le sport (Ohl 2000 : 189). Le schéma événementiel présent est des plus simplistes puisqu'il ne distingue et n'oppose que deux entités. « *La grande rivale de Paris pour la célébration des jeux Olympiques serait donc Pékin, soit la Chine et son milliard et quelques de Chinois qui pèsent de toute leur force économique* », annonçait Régine Deforges dans *L'Humanité* (4 avril 2001). Nous retrouvons une telle logique d'affrontement entre les deux actants principaux. Sans s'attarder sur le modèle actantiel que cet exemple met en valeur, il fait émerger une volonté narrative de mettre à distance la ville, sème utilisé jusqu'ici pour annoncer l'actant, au profit d'une entité abstraite: la nation. On y observe clairement l'amalgame entre la ville de Pékin et la nation chinoise effective par la conjonction de coordination « soit ». Ici, Pékin ne fait pas partie de la Chine, elle est la Chine. Ce que nous voulons dire, c'est que la présentation des actants, dans cette seconde phase sensée apporter leurs particularités, marque l'absence de la description des villes qui seront remplacées par leurs nations.

La substitution des villes au profit « d'entités collectives »

À la place des villes donc, le récit présente les particularités nationales, comme les régimes politiques ou leurs événements historiques marquants. Nous observons une substitution de leur identité de ville au profit de celle de nation. En nous appuyant sur l'exemple précédent, notons le déplacement sémique de la définition de la candidate chinoise. La présentation initiale de la ville de « Pékin » est désormais remplacée par les caractéristiques de sa nation à travers le sème : « Chine ». S'opère alors un processus narratif de substitution d'une identité de l'actant par une autre identité, qui, bien qu'attachée à la première, s'en distingue. L'emploi du sème « Pékin » ou du sème « Chine » ne change rien à la

compréhension de l'actant car les deux mots connotent la candidature asiatique opposée à Paris. Prenons toujours pour exemple la candidature chinoise. La ville de Pékin déjà défaite par Sydney en 1994 lors de l'attribution pour les jeux de 2000 est à nouveau candidate pour 2008. À ce propos Dominique Bari écrivait dans *L'Humanité* (Bari 21 février 2001) que « *la Chine veut pallier les faiblesses de son dossier face à Sydney touchant sur sa capacité à répondre aux critères olympiques tant sur les structures d'accueil, de transports urbains, d'environnement* ».

La présentation de Paris suit une logique identique. La « France » devient maintenant la candidate et le nom de « Paris » disparaît progressivement des présentations. Ainsi dans l'évocation des forces et des motivations de la capitale française, nous pouvons lire dans *Le Monde* (26 janvier 2001) la formulation suivante. « *Nous voulons et nous pouvons gagner, parce que nous avons la conviction que la France a besoin des Jeux olympiques, et que les Jeux olympiques seront ici chez eux* ». Comme pour l'exemple précédent, l'emploi du « nous » pour désigner la France et les Français, au profit de Paris et des Parisiens, réfère directement à une « entité collective anonyme ¹ » (Schütz 1967 : 181). Par l'emprunt de ce concept schützeen nous voulons dire que la mise en scène des actants s'effectue non en tant qu'individus ou somme d'individus concrets, ces héros sportifs (Rauch 1998, Schoch 2008), hommes et femmes qui caractérisent la majorité des récits journalistiques sur le sport (Ohl 2000 ; Derèze 1998), ou les habitants de ces villes ou pays, mais en tant qu'institution politique étatique. Leur définition passe non plus par une présentation concrète de personnes humaines mais par la représentation abstraite de cette totalité signifiante. Contrairement à une description des deux villes, comme le suggérerait la logique du récit, la présentation des actants passe par l'abandon de leur identité de ville candidate au profit de celle de leur nation (Liotard 1997). Nous voulons dire que les actants ; les villes de Paris et Pékin, ne sont pas présentées comme telles, mais apparaissent tout au long du récit, à travers l'identité française et l'identité chinoise. Par la substitution identitaire des actants, nous saisissons l'une des spécificités d'un récit mettant en scène des personnages non-humains. L'effacement de la ville au profit de la nation s'explique par la plus grande facilité de donner une identité

1 Ces espaces, définis comme entités englobantes d'individus, perceptibles mais non-manipulables.

à ces entités collectives anonymes, qu'il n'est possible de le faire pour les villes. Reprenant en cela Umberto Eco (1992) qui montrait l'impossibilité d'aucun texte de faire sens sans se référer aux réalités du monde, nous affirmons que le récit qui met en scène des entités gagne en vraisemblance s'il repose sur l'histoire nationale. Principalement, car l'histoire sociale et politique est plus riche que celles des dites villes.

Une opposition construite sur des référents politiques

Présentée comme entité collective anonyme à travers l'évocation de son « régime totalitaire et de son Etat souverain qui méprise les critiques du monde entier sans se soucier de son implacable anti-humanisme » comme décrite par *Le Figaro* (24 février 2001), la difficile symbolisation de l'identité pékinoise s'efface derrière la réduction abstraite de la Chine à son régime politique, historiquement déterminé. Sa qualification repose, dans la situation finale du récit, quelques mois avant la décision d'attribution, majoritairement sur les connaissances communes qui accordent à la Chine certaines dérives politiques, éthiques et démocratiques. « *La Chine d'aujourd'hui est un pays de plus en plus ouvert sur le monde, mais sans justice sociale. Cette combinaison dangereuse provoque plus souvent la xénophobie et le nationalisme que la montée de la démocratie* ». (*Le Monde* 11 juillet 2001). L'utilisation d'une telle rhétorique renvoie ici à un caractère péjoratif qui assimile la Chine dans l'évocation du modèle politique de sa nation. Nous observons, dès lors, en accord avec Philippe Hamon (1993 : 104), que la description des actants, « tend à s'allégoriser, tend à introduire dans le texte un actant collectif plus ou moins anthropomorphe » et que l'affirmation de l'identité d'une ville par la description de sa nation permet de renforcer la structure de plausibilité du récit.

Parallèlement, la présentation de la candidate parisienne se cristallise par l'évocation de la fierté de son modèle démocratique national. Élogieuse, elle se fonde sur la culture et les valeurs françaises, de démocratie et de fraternité, issues de la révolution de 1789. La France « *se veut l'un des phares de la démocratie dans le monde engendrant un grand respect des valeurs communes* » nous informe *le Figaro* (12 juillet 2001). Le récit magnifie une vision nationaliste car elle possède une histoire et des valeurs à l'origine de la démocratie. Il laisserait penser à une orientation du choix thématique de présentation favorable à l'imposition d'une identité nationale autour de Paris. Ainsi, *L'Humanité*

(13 juillet 2001) mettra en avant la culture et les valeurs communes qui caractérisent « *une France décomplexée, pluri-culturelle, fière de la différence d'origine de ses joueurs et des habitants, réunis sur des valeurs communes* ». La description allégorique, celle qui caractérise une ville candidate en présentant les valeurs nationales, semble être « la seule façon de décrire des entités abstraites telles que les nations » (Hamon 1993 : 105).

Le couple héros/opposant repose et s'articule alors sur une opposition de valeurs (Eco 1966), celles d'une France incarnant la démocratie libérale et d'une Chine porteuse des stigmates dictatoriaux. Il forme une « qualification référentielle » des actants (Hamon 1977) et implique nécessairement de leur donner un caractère distinct. Implicitement, Paris représente le « gentil » et Pékin « le méchant ». Cette construction relève davantage des valeurs socioculturelles que du déterminisme caractériel (Erckert 2008). Dans ces conditions, l'événement est vu comme un affrontement entre deux idéaux qu'incarnent les actants. Devenus des entités collectives et présentées selon leurs « valeurs politiques », leur affrontement ne met pas en scènes deux corps ou deux villes mais deux idéologies. « *C'est sur fond de guerre froide réactivée, que se prépare le vote destiné à désigner demain la ville organisatrice des Jeux olympiques de 2008* » annonçait sans retenue *Le Figaro* (12 juillet 2001). Ils incarnent bien plus qu'une opposition entre deux candidatures, mais bien une confrontation entre deux pays, voir entre deux systèmes culturels et éthiques. La définition des caractéristiques des deux actants obligent nécessairement à fonder le récit sur des valeurs anaphoriques. L'identité de l'actant se spécifie par son renvoi à une « entité anthropomorphe » dans la mesure où l'établissement d'un caractère nécessite une perception physique.

Des entités physiques et anthropomorphiques

La fonction narrative d'une telle opposition entre actants référentiels est de renvoyer à la réalité extra-textuelle, sociale, historique ou politique. Ce processus nécessite toutefois de les définir comme des entités anthropomorphes aux apparences physiques auxquelles on donne l'illu-

sion de pouvoir agir (Todorov 1978). Les entités collectives anonymes initialement présentées deviendront des « entités physiques¹ », et seront désormais décrites, à l'aide de certains détails concrets, comme telles. Le procédé narratif assure ainsi au récit objectif ses bases référentielles et produit des « effets de réel » (Barthes 1968). Ces deux villes seront abondamment décrites par une rhétorique qui rappelle celle utilisée pour décrire les sportifs dans le récit compétitif.

Ce procédé narratif qui attribue aux entités abstraites « des propriétés qui permettent de le considérer comme un sujet » (Greimas & Courtès 1993 : 274) fonctionne, ici, principalement sur des référents métaphoriques. Notons, à titre d'exemple, celle utilisée par les journalistes du *Figaro*, Jean Christophe Papillon et Jean Leclerc du Sablon (24 février 2001) qui accordent des propriétés physiques à la ville de Pékin et l'assimilent à une personne physique. Leur article intitulé « *les habits neufs de Pékin, la candidate* » montre la volonté de décrire cette entité collective en lui accordant les propriétés anthropomorphiques, comme la possibilité de changer de vêtements. Nous tentons d'exposer ici une thèse, selon laquelle, toute entité collective anonyme, représentée par l'abstraction de sa nation, une individuation et devient alors unique, à mesure que le récit en fait une identité physique à part entière. Considérant que la réalité de toute entité est indépendante de l'expérience, elle acquiert alors une certaine identité et devient perceptible par des artefacts narratifs. Dans le récit de l'attribution des jeux Olympiques de 2008, les villes de Paris et Pékin prennent une apparence physique dans la description et les actions qui leur sont considérées. Parmi l'usage d'artefacts narratifs qui y contribuent, le recours à une abondante description de détails, l'emprunt d'occurrences et de métaphores d'actions physiques, le plus souvent utilisés pour décrire les actions de sportifs, permettront de donner cet « aspect physique » aux villes. La métaphore utilisée par Nicolas Danie dans *L'Humanité* (22 février 1999) est éclairante à ce sujet. En écrivant : « *avant de recevoir les Jeux de 2008, Paris doit descendre dans l'arène* », l'auteur donne à la ville l'apparence d'un gladiateur qui devra lutter pour remporter ce droit d'organisation. La rhétorique n'est pas choisie au hasard et parti-

1 Nous appellerons « entité physique », en référence aux « choses physiques » de Mead (Mead 1997 : 201), des objets ou entités inanimés, observés dans le monde phénoménal mais non-manipulable. Ces entités perceptibles mais abstraites peuvent acquérir des contours « physiques ».

cipe à ce processus narratif qui permet de transformer les villes en entité physique. Le modèle des défis sportifs qui passionnent les masses - comme le duel entre les boxeurs Carpentier et Dempsey (Rauch 1998) -, permet de transférer symboliquement les représentations de deux villes en personnages fictifs. En titrant un article « *Paris – Pékin : le dernier round* », *l'Humanité* (13 juillet 2001) utilise la métaphore pugilistique des combats de boxe pour mettre en avant le combat livré par les deux candidatures s'affrontant pour la victoire.

Connotateurs de réel, ces détails qui décrivent et situent les « entités-personnifiées » dans un contexte spatial, le rendent vraisemblable et cohérent. Cette « illusion référentielle » dont parle Barthes (1968 : 89), tous ces détails qui connotent la réalité, la signifie et donnent sens aux caractéristiques construites, se repèrent sous une forme verbale. L'emploi de verbes d'action concourt à cette transformation. Notons les extraits d'articles suivants : « *Pékin a construit 28 stades en Afrique* » (*Le Monde* 12 juillet 2001) ; « *Pékin estime que sept ans après sa candidature malheureuse aux JO 2000* », (*L'Humanité*, 22 février 2001) ; « *Pékin explique que sa candidature s'inscrit « dans le sens de l'histoire* » » (*Le Monde* 11 juillet 2001). La candidate française n'est pas en reste puisqu'à en croire *Le Monde* (24 septembre 1999), « *Paris structure son projet olympique* ». L'on remarque à travers les exemples précédents que la description des actants s'effectue par une description de leurs possibles actions. En leur donnant les moyens d'agir, le récit déconstruit la vision d'actants passifs et anonymes pour les faire devenir des entités anthropomorphes.

Conclusion

L'analyse du récit de l'attribution des jeux Olympiques de 2008 nous permet d'aborder la question des personnages dans les récits d'événements sportifs. Notons immédiatement que cette étude de cas ne permet pas de dégager la structure narrative commune des actants dans ces récits. Les résultats enregistrés valent uniquement pour l'événement analysé mais constituent une base solide pour un programme de recherche.

Pour conclure, le modèle narratif utilisé pour produire le récit de l'attribution des jeux Olympiques de 2008 ne se différencie pas du modèle narratif compétitif classique, seule la présentation et la représentation des « personnages » divergent. Nous en concluons que le

narrateur cherche à conserver une structure identique à celle des récits sportifs compétitifs, malgré la mise en scène de personnages non-physiques.

Ainsi un premier niveau de similitude entre les deux récits s'observe dans la structure du couple héros-opposant, symbolisé par les villes de Paris et Pékin. Elle repose sur une distinction de leurs valeurs socialement objectives et subjectivement accordées. Bien que dépourvus de rôles sociaux dans le récit, ces actants sont qualifiés et opposés selon le modèle manichéen du « bien » contre le « mal ». Toutefois l'adoption d'un modèle actantiel nécessite une opposition anthropomorphique à laquelle le récit de l'attribution des jeux Olympiques ne répond pas. Deux procès narratifs seront requis pour donner une apparence physique aux villes. Tout d'abord, elles sont immédiatement confondues en entités collectives anonymes par la substitution de villes en nations. Le récit ne définit pas explicitement Paris et Pékin comme actants mais il les instaure comme tels à travers l'emploi de sèmes qui les confond : la France et la Chine amalgament les villes de Paris et Pékin. La présentation de leur caractère relève d'allégories qui permettent leur description et leur opposition selon des catégories référentielles. Ce procédé narratif permet de proposer une identité plausible aux entités en cherchant leur histoire politique ou sociale, les éléments qui précisent leurs attributs et les qualifient. Le récit fonctionne alors comme modèle actantiel et nous avons là le second niveau structural. L'opposition des entités collectives anonymes, bien que caractérisées, nécessite de les transformer en « entités physiques ». Pour y parvenir, l'usage de métaphores donnera l'illusion d'un affrontement entre ces entités physiques tout en gardant leur descriptif collectif et abstrait. Le réel est davantage connoté et les actants imagés. Tels sont, selon nous, les moyens de maintenir un modèle actantiel cohérent et plausible dans le récit de l'attribution des jeux Olympiques de 2008.

Bibliographie

- Bardin, L. (2001). *L'analyse de contenu*, Paris : PUF.
Barthes, R. (1968). « L'effet de réel », *Communications*, 11, 84-89.
Barthes, R. (1966). « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications*,

- 8, 1-27.
- Bremond, C. (1973). *La logique du récit*, Paris : Seuil.
- Champagne, P. (2000). « L'événement comme enjeu », *Réseaux*, 100, 403-426.
- Champagne, P. (1993). La vision médiatique. Dans P. Bourdieu, (Éd.), *La misère du monde*, (pp.61-79), Paris : Seuil.
- Derèze, G. (1998). « De la médiatisation des grandes compétitions sportives », *Communications*, 67, 33-42.
- Derèze, G. (1992). « Sport et presse écrite quotidienne : quelques éléments pour encourager une étude des récits sportifs », *Enjeux*, 25, 87-98.
- Eco, U. (1992), *Les limites de l'interprétation*, Paris : Grasset.
- Eco, U. (1966). « James Bond : une combinatoire narrative », *Communications*, 8, 77-93.
- Erckert, G. (2008). La presse écrite et l'attribution des Jeux olympiques de 2008. Analyse du Récit d'un événement particulier. Dans C. Boli, (Éd.), *Les jeux Olympiques. Fierte nationale et enjeu mondial*, (pp. 255-264), Biarritz : Atlantica.
- Greimas, A. J. (1986). *Sémantique structurale*, Paris : PUF.
- Greimas, A. J. & Courtes, J. (1993). *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris : Hachette.
- Hamon, Ph. (1993). *Du descriptif*, Paris : Hachette Supérieur.
- Hamon, Ph. (1977). Pour un statut sémiologique du personnage. Dans R. Barthes, W. Kayser, W. Booth, & P. Hamon (Éd.), *Poétique du récit*, (pp. 115-180), Paris : Seuil.
- Jouve, V. (1995). « Le héros et ses masques », *Cahiers de narratologie*, 6, Nice, CNA.
- Liotard, P. (1997). « Le sport au secours des imaginaires nationaux », *Quasimodo*, 3, 9-31.
- Mead, G. E. & Quéré, L. (1997). « La chose physique », *Réseaux*, 85, 195-211.
- Mucchielli, A. (1983). *L'analyse phénoménologique et structurale en sciences humaines*, Paris : PUF.
- Ohl, F. (2000). « Les commentaires journalistiques sur le sport ont-ils un sens? », *Recherches en communication*, 14, 185-213.
- Rauch, A. (1998). « L'oreille et l'œil sur le sport », *Communications*, 67, 193-210.
- Rowe, D. (2006). Sport et médias. Dans F. Ohl (Éd.), *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*, (pp. 65-84), Paris : PUF.
- Schoch, L. (2008). Médias et célébrité. Les sportives des jeux Olympiques d'Athènes 2004 dans la presse française d'opinion. Dans C. Boli, (Éd.), *Les jeux Olympiques. Fierte nationale et enjeu mondial*, (pp. 325-333), Biarritz : Atlantica.
- Schütz, A. (1967). *The phenomenology of the Social World*, Evanston : Northwestern University press.
- Song, C. M. (2003). *Rôles et parcours actantiels dans les sports collectifs : le cas du football. Contribution à une sémiotique des pratiques sportives*, Dissertation doctorale, Département de science du langage. Disponible à : <http://www.unilim.fr/theses/2003/lettres/2003limo0003/these.html>.
- Todorov, T. (1978). *Poétique de la prose. Nouvelles recherches sur le récit*. Paris, Seuil.
- Todorov, T. (1966). « Les catégories du récit littéraire », *Communications*, 8, 125-151.
- Vigarelli, G. (1987). « Un show quasi universel. Les métamorphoses du spectacle sportif », *Esprit*, 4, 159-167.